

# Communauté Haute-Provence Pays de Banon



Aubenas-les-Alpes - Banon - Dauphin - La Rochegiron - L'Hospitalet - Mane -  
Montjustin - Montsalier - Oppedette - Redortiers - Reillanne - Revest-des-Brousses -  
Revest-du-Bion - Sainte-Croix-à-Lauze - Saint-Maime - Saint-Martin-les-Eaux -  
Saint-Michel l'Observatoire - Saumane - Simiane-la-Rotonde - Vachères - Villemus



## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent avis de publicité porte à connaissance du public un appel à manifestation d'intérêt décrit ci-dessous :

### **Objet - mise à disposition :**

Le local à usage de restauration "La palette" situé Rue Ponson du Terrail à Simiane la Rotonde, est propriété de la Communauté de Communes Haute Provence Pays de Banon. Actuellement inutilisé, il est proposé pour une occupation saisonnière, dans l'attente de la réalisation d'un nouvel espace de restauration dans le même secteur.

L'occupant saisonnier choisi pourra bénéficier en plus, sur demande, d'une convention d'occupation de la place des Halles, située à proximité de "La Palette", et propriété de la commune de Simiane la Rotonde.

### **Durée d'exploitation :**

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre 2024, avec possibilité de prolongation maximale jusqu'au 30 octobre 2024, sur demande.

### **Redevance d'occupation du domaine public :**

L'occupant sera assujéti à une redevance dont le montant sera fixé par le conseil communautaire pour l'activité de restauration et par le conseil municipal pour la Place des Halles, du mois de mai jusqu'à fin septembre, ou au-delà si prolongation.

### **Procédure :**

Toute personne intéressée peut solliciter un dossier directement à la Mairie de Simiane la Rotonde – Place René Char -04150 Simiane la Rotonde ou par courriel : [mairie@simianelarotonde.fr](mailto:mairie@simianelarotonde.fr)

**Date limite de réception des candidatures :** le 29 mars 2024 à 16h par l'envoi d'un courrier en recommandé avec accusé de réception adressé à la Mairie de Simiane la Rotonde.

Avis affiché le 6/03/2024